

2020

Guide Travailleur autonome



Association des guides accompagnateurs au Québec Grille honoraires par jour* pour un guide travailleur autonome

Applicable à compter du premier janvier 2020

Code CGAQ	Type de prestation	Expérience 0-4 ans	Expérience 5-9 ans	Expérience 10 ans +
A 1	GUIDE Accompagnateur (français - anglais) Note 1	186 \$ CA	205 \$ CA	215 \$ CA
A 2	GUIDE Accompagnateur (autre langue) Note 2	211 \$ CA	237 \$ CA	247 \$ CA
B 3	GUIDE conducteur (français - anglais)	276 \$ CA	303 \$ CA	318 \$ CA
B 4	GUIDE conducteur (autre langue) Note 2	305\$ CA	342 \$ CA	358 \$ CA
C 5	GUIDE Acc. Ouest canadien et américain (français - anglais)	210 \$ CA	232 \$ CA	242 \$ CA
C 6	GUIDE Acc. Ouest canadien et américain (autre langue) Note 2	232 \$ CA	251 \$ CA	272 \$ CA
E 8	Accueil (Meet and Greet) - 3 heures	125\$ CA	138 \$ CA	144/\$ CA
F 9	Voyages de motivation (incentive)	306 \$ CA	341 \$ CA	359 \$ CA

Note 1 : Le montant de 186\$/jour représente la base de référence pour la conception du tableau **travaille**
autonome qui prend en compte les charges supplémentaires à assumer.

La colonne 1 de ce tableau correspond aux honoraires de base pour un guide en début de carrière.

Note 2 : Autre langue : les autres langues incluent l'allemand, l'espagnol, l'italien et le portugais. Les langues des pays de l'Est, le russe, le japonais et le chinois impliquent des salaires supérieurs

Un guide [**travaille**
autonome] doit se conformer aux règles établies par les autorités gouvernementales (provinciale et fédérale). Préférentiellement détenir un NEQ et au besoin une inscription TPS-TVQ. Sa déclaration de revenus annuelle tient compte de l'ensemble des revenus perçus de toutes sources.

***Ce tableau couvre toute l'année 2020 et est basé sur une journée de 12 heures de travail (sauf code E8)**

CONFIDENTIEL